

**Chambre des Représentants.**

---

---

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1845.

---

*Discours du Roi. — Adresse en réponse au discours du Trône. — Réponse du Roi à l'Adresse.*

---

**DISCOURS DU ROI.**

---

MESSIEURS,

Mes rapports avec les Puissances étrangères conservent un caractère marqué de mutuelle confiance.

Je suis heureux de vous annoncer qu'un traité de commerce et de navigation a été conclu avec les États-Unis d'Amérique. Il sera soumis sans retard à votre approbation.

J'ai l'espoir fondé que les négociations commencées avec d'autres États transatlantiques auront bientôt une issue favorable. Ainsi continue à porter ses fruits la politique commerciale que vous avez sanctionnée.

En vertu d'un arrangement récent, qui recevra bientôt une sanction définitive, le commerce belge, dans ses relations avec la Chine, sera traité comme le commerce des nations les plus favorisées.

Des négociations se poursuivent avec plusieurs Nations voisines pour assurer et pour agrandir les débouchés ouverts à nos produits. Les résultats vous en seront communiqués, dès que les intérêts du pays le permettront.

Depuis plusieurs années, mon Gouvernement s'est occupé de l'extension de nos rapports commerciaux par l'établissement d'une Société d'exportation. Les bases de cette institution viennent d'être discutées. J'espère que, dans le cours de la session, les questions importantes que ce projet soulève pourront être résolues.

La situation générale du commerce et de l'industrie est satisfaisante. Plusieurs branches de la richesse nationale ont retrouvé la prospérité qu'elles

avaient perdue. Le Gouvernement ne néglige aucun moyen d'atténuer les effets du malaise dont l'industrie linière souffre encore.

Les intérêts de l'agriculture continuent d'être l'objet des soins constants du Gouvernement. Les récoltes des céréales ont été généralement bonnes. Si l'un des produits les plus précieux pour la nourriture des classes pauvres a été en grande partie détruit, les résolutions que vous avez adoptées, pendant votre session extraordinaire, ont amené déjà d'heureux résultats : elles allégeront les conséquences de ce fléau et permettront, en outre, par l'encouragement de travaux utiles, de subvenir mieux aux besoins des classes ouvrières.

L'État, les provinces et les communes consacrent des fonds considérables à étendre le système des communications vicinales. Les mesures que le Gouvernement proposera pour la propagation des meilleures méthodes de culture, le développement de l'enseignement agricole, le défrichement des terrains incultes, exerceront une salutaire influence sur ce grand intérêt national.

Des projets de loi destinés à régler l'enseignement de la médecine vétérinaire, ainsi que l'exercice de cet art, seront soumis à vos délibérations.

L'exposition des beaux-arts a maintenu l'école belge au rang que lui ont assigné et l'admiration du pays et la justice des nations voisines.

J'aime à croire que l'exposition nationale qui aura lieu en 1847, constatera les nouveaux progrès de notre industrie.

L'instruction publique, donnée aux frais de l'État, a été réglée dans son degré supérieur et dans son degré inférieur, par les lois de 1855 et de 1842. Je désire que cette organisation soit complétée, pendant la session actuelle, par le vote du projet de loi sur l'enseignement moyen, dont la législature est saisie et auquel l'expérience acquise permettra de donner d'utiles développements. Je fais avec confiance un appel aux sentiments de conciliation qui vous ont toujours animés dans l'examen de ces questions importantes.

Le sort des classes pauvres fait l'objet de ma constante sollicitude. Pour améliorer leur condition morale et matérielle, mon Gouvernement sera puissamment secondé par les hommes honorables dont il a récemment réclamé le concours.

Le patronage des condamnés libérés s'organise. Il pourra être rendu plus efficace après le vote de la loi destinée à modifier le régime pénitentiaire.

Le travail d'une révision prudente et successive de la législation se poursuit : des changements au code d'instruction criminelle et à la loi organique du notariat vous seront proposés.

Depuis que les chemins de fer de l'État ont atteint les frontières de la France et de l'Allemagne, le mouvement des transports et le chiffre des recettes n'ont pas cessé de suivre une progression rapide. Les résultats obtenus cette année dépassent mon attente.

Vous avez signalé la fin de votre session dernière par le vote de divers projets de chemins de fer et de canaux. L'accueil favorable fait aux capitaux étrangers,

a amené un grand nombre de demandes de concession ; quelques-unes d'entre elles, après avoir été instruites, pourront vous être soumises.

Pour augmenter les moyens de travail pendant l'hiver, la construction de routes ordinaires, si utiles d'ailleurs, reçoit une forte impulsion.

Vous avez acquis de nouveaux droits à la reconnaissance de l'armée en m'aidant à la doter d'une organisation définitive. Elle apprécie ce bienfait dont sa discipline et son dévouement la rendent digne. Vous continuerez, je l'espère, à joindre vos efforts à ceux de mon Gouvernement pour compléter le système de la législation militaire. L'adoption du projet de loi relatif à la milice, doit avoir la plus grande influence sur la bonne composition des troupes et sur leur prompt mobilisation. La discipline est intéressée à l'adoption des réformes proposées dans l'ordre des pénalités.

Des propositions vous seront faites pour améliorer la législation des sucres, autant que le permettent les besoins du Trésor et la diversité des intérêts des deux industries.

Je recommande à votre sollicitude la discussion de la loi qui, en modifiant le régime des entrepôts, doit donner au commerce national une plus féconde activité. Je désire que, pendant cette session, vous puissiez statuer aussi sur le projet d'organisation de la comptabilité générale.

Les circonstances actuelles rendent nécessaires quelques augmentations de dépenses : des lois déjà votées ont aggravé certaines charges du Trésor. L'équilibre établi entre les revenus et les besoins de l'État peut néanmoins être maintenu sans exiger des contribuables aucun sacrifice nouveau. Vous vous félicitez sans doute, avec moi, de ce résultat. Mon Gouvernement, secondé par vous, s'attachera à améliorer encore la situation des finances publiques.

Depuis quinze années, Messieurs, la Législature, animée des sentiments qui ont présidé à la fondation de la nationalité belge, a travaillé, de concert avec moi, à consolider l'existence politique de notre belle patrie, et à développer tous ses éléments de prospérité. Je compte que mon Gouvernement obtiendra, pour continuer cette œuvre, votre confiance et votre loyal concours.

---

### **ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRÔNE.**

---

SIRE,

La Chambre des Représentants apprend avec satisfaction que les rapports de Votre Majesté avec les Puissances étrangères conservent un caractère marqué de mutuelle confiance.

L'importance des relations internationales sera d'autant mieux appréciée,

leur stabilité sera d'autant mieux garantie, qu'elles reposeront sur les intérêts positifs des peuples.

La Chambre accueille avec faveur l'annonce des arrangements commerciaux que le Gouvernement vient de conclure ; elle partage l'espérance que des traités nouveaux seront bientôt le résultat des négociations commencées avec d'autres États.

La Chambre examinera, avec l'attention que réclame la gravité des questions qu'il soulève, le projet annoncé par Votre Majesté pour l'organisation d'une société d'exportation.

La prospérité de la plupart de nos industries et l'état généralement satisfaisant de la récolte des céréales sont pour le pays un gage de sécurité. L'empressement mis par la législature à répondre à l'appel du Gouvernement est un sûr garant du dévouement avec lequel nous continuerons de prêter notre concours aux mesures destinées à détourner les conséquences du fléau qui a frappé l'une des substances alimentaires les plus précieuses.

La Chambre applaudit aux efforts du Gouvernement de Votre Majesté, pour atténuer le malaise dont l'industrie linière souffre encore, et pour améliorer la condition morale et matérielle des classes indigentes.

Les projets de loi ayant pour but d'assurer et de développer nos intérêts agricoles, auxquels se lient tant d'autres intérêts, recevront l'accueil qu'ils méritent de la part des Représentants d'une nation qui a toujours considéré l'agriculture comme le premier élément de sa prospérité et de son bien-être.

L'exposition des beaux-arts vient de prouver, et la prochaine exposition industrielle attestera, sans aucun doute, quel essor peuvent donner à l'intelligence d'un peuple le souvenir d'un passé glorieux et le sentiment de son indépendance.

Une lacune existe dans l'organisation de l'enseignement public. Le projet de loi dont la Chambre est saisie et les développements que le Gouvernement de Votre Majesté nous annonce, seront examinés avec le désir sincère d'aider au progrès de l'instruction, en respectant les principes que la Constitution a rendus inviolables.

Plusieurs parties de la législation ont besoin d'être revisées. Le concours de la Chambre ne fera point défaut pour la solution de toutes les questions qui s'y rattachent.

La situation prospère des chemins de fer de l'État est de nature à nous faire désirer la prompte et rigoureuse exécution des travaux sur les lignes récemment décrétées et destinées à étendre notre réseau national. Si une instruction complète, prudemment appréciée, vient démontrer au Gouvernement l'utilité de nouvelles concessions, elles seront examinées sous l'impression des devoirs que nous impose l'étude des besoins du pays.

Nous exprimons de nouveau le vœu que le Gouvernement de Votre Majesté

puisse présenter le compte général de l'emploi des divers emprunts affectés à la construction des chemins de fer de l'État.

L'armée connaît la sympathie que n'a cessé de lui montrer la Représentation nationale. Cette sympathie, qui s'est manifestée si vive dans la discussion et le vote de la loi d'organisation définitive, était due à sa fidélité, à ses sentiments d'ordre et de patriotisme.

Les propositions qui nous seront faites pour améliorer la législation des sucres, seront examinées avec la sollicitude que commandent les besoins du trésor et les divers intérêts des deux industries.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'équilibre entre les revenus et les dépenses pourra être maintenu. Toutefois, dans l'ignorance des sacrifices que les circonstances nous imposeront peut-être, l'obligation d'opérer de rigoureuses économies emprunte à ces circonstances même un caractère plus impérieux.

La Chambre aime à se rappeler que la Constitution sur laquelle s'appuie la nationalité belge, est l'œuvre de la conciliation entre les hommes modérés de toutes les opinions. Persuadés comme vous, Sire, que ce même esprit de conciliation doit, pour le bonheur du pays, présider à la direction de ses plus chers intérêts, nous venons offrir à Votre Majesté l'assurance du concours bienveillant que nous sommes disposés à prêter au Gouvernement dans l'examen des mesures qui nous seront soumises.



### RÉPONSE DU ROI A L'ADRESSE.



MESSEURS,

Je reçois avec plaisir l'expression des sentiments de la Chambre des Représentants; j'apprécie son patriotisme et son attachement à ma personne. C'est par votre concours bienveillant que vous mettrez mon Gouvernement à même de remplir sa mission, et que vous rendrez cette session législative féconde en résultats utiles aux intérêts du pays.

